

Joël BONNIN
La Charillière
85500 – LES HERBIERS
06 82 85 64 97
lacharillière@wanadoo.fr

Les Herbiers, le 12 juin 2014

Objet : Rénovation du PLU des Herbiers

Madame, Monsieur,

Suite à la demande spécifique de révision simplifiée du PLU engagée par la commune des Herbiers, nous justifions par la présente, de l'extension de la zone NL.
En effet, dans le cadre de la création d'un golf de 9 trous, nous souhaitons anticiper les besoins futurs en vue du passage de 9 à 18 trous.

Après étude, la topographie du terrain impose l'utilisation de plus du double de la surface habituellement nécessaire.

En effet, afin d'éviter d'énormes mouvements de terres et en vue de ne pas dénaturer le paysage, les greens sont obligatoirement installés sur les parties les plus plates du site (300 à 400m² par green).

De la même manière, les Fair Way, entre les départs et les greens doivent être pensés de manière à ne pas créer de « trous aveugles ».

Ainsi, un certain nombre de surfaces de coteaux, en forte déclivité, demeure inexploité. Ces terrains sont entretenus par nos soins et nous précisons que l'ensemble du projet est constitué de terrains destinés à l'hivernage des bovins et au pâturage de printemps, puisqu'aucune culture n'y est possible.

La surface que nous demandons, et déjà revue à la baisse, semble indispensable pour mener à bien ce projet.

Comptant sur votre compréhension, veuillez recevoir mes sincères salutations.

Joël BONNIN

